

Reçu le 16 JUIN 2009

Demande N° 12
Florinetti Sophie (Constituante)

De: Marie Houriet [ccsimhouriet@bluewin.ch]
Envoyé: mardi, 16. juin 2009 15:34
A: Florinetti Sophie (Constituante)
Cc: centre@camarada.ch; Anne-Marie Barone; tuscherp.a@bluewin.ch
Objet: proposition collective "Vivre ensemble - renforcer la cohésion sociale"

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Rouge

Pièces jointes: lettre-membres-AC-16-juin.doc; proposition-vivre-ensemble-ccsi-camarada.pdf



lettre-membres-AC- proposition-vivre-e
16-juin.doc ... nsemble-ccs...

Concerne : proposition collective « Vivre ensemble - renforcer la cohésion sociale »

Associations signataires : Camarada; Centre de Contact Suisses Immigrés; Association des Chiliens Résidents à Genève; Appartenances Genève; Caritas-Genève; Centre Social Protestant-Genève; Collectif de soutien aux sans-papiers; Elisa-Asile; F-Information; Kultura; Irmanda de Galega; Ligue Suisse des Droits de l'Homme-Genève; Mesemrom; Païdos.

Madame la Secrétaire Générale,

Comme convenu, nous avons remis hier la proposition collective « Vivre ensemble - renforcer la cohésion sociale » au Bureau de l'Assemblée Constituante. Suite à une suggestion de ce dernier, nous vous remettons une version électronique de cette proposition ainsi qu'une lettre d'accompagnement, en vous priant de bien vouloir les transmettre aux membres de l'Assemblée Constituante.

En vous remerciant par avance de votre attention, nous vous prions de croire, Madame la Secrétaire Générale, à l'expression de notre parfaite considération.

Marie Houriet

Information et relations extérieures

Centre de Contact Suisses Immigrés

lundi et mardi : 022/304.48.61

jeudi : 032 (indicatif !) 466.52.93

Centre de Contact Suisses-Immigrés
25 route des Acacias
1227 Les Acacias
022 304 48 60
ccsimhouriet@bluewin.ch

Camarada
19 ch. de Villars
1203 Genève
022 344 33 56
centre@camarada.ch

Reçu le 16 JUIN 2009

Aux membres de l'Assemblée constituante

Genève, le 16 juin 2009

Concerne : proposition collective « Vivre ensemble – renforcer la cohésion sociale »

Associations signataires : Camarada; Centre de Contact Suisses Immigrés;
Association des Chiliens Résidents à Genève; Appartenances Genève; Caritas-Genève;
Centre Social Protestant-Genève; Collectif de soutien aux sans-papiers; Elisa-Asile;
F-Information; Maison Kultura; Irmanda de Galega; Ligue Suisse des Droits de l'Homme-
Genève; Mesemrom; Païdos.

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de leur travail, les 14 associations que nous représentons (voire davantage, plusieurs signataires étant des associations-faïtières) sont quotidiennement en lien avec des personnes migrantes. Aussi nous a-t-il semblé indispensable, non seulement de relayer les vœux de ces étrangères et étrangers qui vivent à Genève, mais aussi de plaider auprès de votre Assemblée en faveur de l'amélioration des conditions-cadres dans lesquelles se déroulent leur intégration dans ce pays.

Nous nous étions donné comme objectif de récolter 500 signatures. Ce qui fut fait en moins de quinze jours ! Nos associations ont alors mis un terme aux actions prévues, et décommandé les militantes et militants qui s'étaient annoncés pour tenir des stands. Cependant, les signatures ont continué d'affluer à nos bureaux. En trois semaines, ce sont donc plus de 1'000 paraphes (1'072 pour être précis) qui ont soutenu nos demandes, preuve de l'intérêt qu'elles suscitent et de la nécessité d'y donner suite.

Nombreuses sont en effet les personnes convaincues que l'intégration n'est pas seulement une affaire individuelle, mais aussi une responsabilité qui incombe à la société d'accueil, et en particulier aux institutions publiques. L'Etat a ainsi la possibilité de mettre en œuvre des politiques d'ouverture face à la réalité d'une société de plus en plus multiculturelle, en particulier en élargissant la notion de citoyenneté. C'est à vous, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée Constituante, qu'incombe le passionnant travail de traduire cette mission dans le projet de nouvelle Constitution.

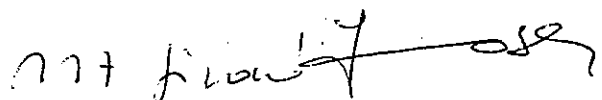
Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pour le CCSI :

Anne-Marie Barone, présidente N. Viret-Seidl

Pour Camarada :

Marie-Hélène Giroud Janine Moser, directrice



Annexe : proposition collective

Copie pour information aux associations signataires

VIVRE ENSEMBLE
RENFORCER LA COHESION SOCIALE
Suissesses, Etrangères, Suisses, Etrangers, ensemble nous faisons Genève.
Proposition collective à l'Assemblée constituante genevoise

Considérant :

l'intérêt que représente, pour le Canton, la pluriculturalité due à la présence de résident-e-s issu-e-s de nombreux pays ;

les ressources économiques et culturelles que les migrant-e-s apportent à l'ensemble de la cité ;

l'ouverture au monde que représente la Genève internationale ;

le danger pour une démocratie d'avoir une population dont seul le 60% (sauf pour le droit de vote au niveau communal) peut participer à l'ensemble des prises de décisions qui règlent la vie de la cité ;

l'égalité de traitement entre tous les résident-e-s comme une nécessité démocratique qui augmente le sentiment d'appartenance à la cité ;

l'égalité des droits, sans discrimination, comme renforcement de la cohésion sociale, de la participation et, in fine, de la démocratie ;

la naturalisation comme une étape du processus, individuel et collectif, d'intégration au sein d'une nouvelle communauté ;

le déni de justice que représente la présence en Suisse de dizaines de milliers de personnes ne pouvant obtenir une autorisation de séjour malgré le rôle indispensable qu'elles jouent dans l'économie du pays ;

les pactes internationaux ratifiés par la Confédération ;

les soussigné-e-s demandent à l'Assemblée constituante de la République et Canton de Genève de tenir compte dans ses travaux des propositions contenues dans la proposition collective figurant au verso de ce document.

Les Associations initiatrices :

Association Camarada
Centre de Contact Suisses-Immigrés

Genève, mai – juin 2009

Voir le contenu de cette proposition collective et la liste de signataires au verso.

*D'autres exemplaires de cette proposition peuvent être chargés sur www.camarada.ch et sur www.ccsi.ch
Merci de les imprimer recto-verso sur une même feuille.*

Reçu le 16 JUIN 2009

VIVRE ENSEMBLE – RENFORCER LA COHESION SOCIALE
Suissesses, Etrangères, Suisses, Etrangers, ensemble nous faisons Genève.

Proposition collective à l'Assemblée constituante genevoise

Les soussigné-e-s, de toute nationalité, domicilié-e-s dans le Canton de Genève, demandent à l'Assemblée constituante de la République et Canton de Genève de tenir compte dans ses travaux des propositions suivantes :

Droits fondamentaux

Les droits fondamentaux doivent être réalisés pour l'ensemble de l'ordre juridique. Quiconque assume une tâche publique doit respecter les droits fondamentaux et contribuer à leur réalisation. Les droits fondamentaux appartiennent à toutes et tous sans discrimination de sexe et de nationalité.

Action de l'Etat

L'Etat et les Communes prennent des mesures pour faciliter l'accueil et l'intégration des nouvelles et nouveaux arrivant-e-s, quelle que soit leur provenance, dans la reconnaissance mutuelle des spécificités et le respect des valeurs fondamentales de l'Etat de droit.

L'Etat et les Communes assurent la protection des minorités.

L'Etat et les Communes facilitent la naturalisation des étranger-ère-s. La procédure est rapide et gratuite. La loi règle la durée de résidence exigée et la procédure. Elle prévoit une instance de recours contre les refus de naturalisation.

L'Etat et les Communes garantissent le droit à l'éducation et à la formation pour tous les jeunes, sans discrimination, présent-e-s sur le territoire cantonal.

L'Etat et les Communes forment leur personnel aux réalités multiculturelles de la société genevoise.

Droits civiques

Sont électrices ou électeurs en matière cantonale et communale, si elles et ils sont âgé-e-s de dix-huit ans révolus :

- les Suissesses et les Suisses domicilié-e-s dans le canton et dans la commune;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger qui sont inscrit-e-s dans le registre électoral d'une commune du canton en vertu de la législation fédérale ;
- les étrangères et les étrangers ainsi que les apatrides qui sont au bénéfice d'une autorisation de séjour en vertu de la législation fédérale et qui habitent le canton depuis au moins 5 ans.

Les étrangères et les étrangers ayant le droit de vote au niveau communal et cantonal sont également éligibles au niveau communal et cantonal.

Autorisation de séjour (droit supérieur)

La République et Canton de Genève s'engage à intervenir auprès des autres Cantons et de la Confédération

- 1) pour mettre fin à la politique discriminatoire envers les travailleuses et travailleurs sans statut légal et promouvoir le principe : un travail - un permis ;
- 2) pour obtenir un renouvellement des autorisations de séjour des conjoint-e-s indépendant de la poursuite de la vie commune.

	Nom	Prénom	Adresse (Canton de Genève)	Signature
1				
2				
3				
4				
5				

Merci de renvoyer cette proposition, munie d'une ou de plusieurs signatures,
sous enveloppe affranchie, avant le 15 juin 2009 au
Centre de Contact Suisses-Immigrés, 25 route des Acacias, 1227 Les Acacias

Voir la présentation et les considérants de cette proposition collective au verso.

REÇU LE 15 JUIN 2009

De: Marie Houriet [ccsimhouriet@bluewin.ch]
Envoyé: lundi, 15. juin 2009 14:00
À: Florinetti Sophie (Constituante)
Cc: centre@camarada.ch; tuscherp.a@bluewin.ch
Objet: dépôt d'une proposition collective devant le Bureau de l'Assemblée Constituante

Madame la Secrétaire Générale,

Nous reprenons contact avec vous concernant le dépôt de notre proposition collective au Bureau de l'Assemblée Constituante cet après-midi à 15h30. J'aurais voulu vous écrire ce matin déjà, mais une malencontreuse panne a bloqué mon ordinateur jusqu'en début d'après-midi, ce qui fait que je n'ai eu accès à ma messagerie que maintenant. Veuillez m'excuser de cet envoi tardif.

Notre message a juste pour but de vous préciser que deux associations, en plus de celles qui figurent dans notre courrier du 9 juin dernier, ont décidé de co-signer le texte de la proposition collective. Il s'agit de l'association galicienne Irmanda Galega, et du Collectif de soutien aux sans-papiers.

Par ailleurs, six personnes au total se sont annoncées pour être présentes lors du dépôt : Janine Moser de Camarada, Maryelle Budry pour Elisa-Asile, Anne Moratti Jung pour Appartenances, Brigitte Schneider pour le Collectif de soutien aux sans-papiers, ainsi que moi-même et Pilar Ayuso pour le CCSI. Les autres représentant-e-s d'associations ne peuvent malheureusement se joindre à nous, compte tenu de leurs obligations professionnelles à cette heure de la journée.

Enfin, nous vous informons que nous avons invité les représentant-e-s des média qui le souhaitent à couvrir la remise de notre proposition au Bureau de la Constituante.

En vous remerciant encore une fois de votre attention, nous vous prions de croire Madame la secrétaire Générale, à l'expression de notre parfaite considération.

Marie Houriet

Information et relations extérieures

Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI) Genève

079/377.94.88

2000036-2009

Demande N° 12

Centre de Contact Suisses-Immigrés

25 route des Acacias
1227 Les Acacias

tél : 022 304 48 60
portable : 079 377 94 88
courriel : ccsimhouriet@bluewin.ch

Camarada

19 ch. de Villars
1203 Genève

tél : 022 344 03 39 (matin)
ou : 022 344 33 56
courriel : centre@camarada.ch

Reçu le 10 Juin 2009

Madame Sophie Florinetti

Secrétaire Générale de l'Assemblée constituante

2, rue Henry-Fazy
CP 3919
1211 Genève 3

Genève, le 9 juin 2009

Concerne : dépôt d'une proposition collective

Associations signataires : Camarada ; Centre de Contact Suisses Immigrés ;
Association des Chiliens Résidents à Genève ; Appartenances Genève ; Caritas-Genève ;
Centre Social Protestant-Genève ; Elisa-Asile ; F.Information ; Kultura ;
Ligue Suisse des Droits de l'Homme-Genève ; Mesemrom ; Païdos.

Madame la Secrétaire Générale,

Nous aimerions déposer auprès du Bureau de l'Assemblée constituante la proposition collective
« *Vivre ensemble, renforcer la cohésion sociale* » avec les signatures qui l'accompagnent.

Nous avons été informés que le Bureau se réunira lundi 15 juin à 16h00. Nous aimerions profiter de
l'occasion pour remettre personnellement à des membres du Bureau – à des co-président-e-s ? -
notre proposition collective. Est-il possible de prévoir une rencontre en vos locaux aux alentours de
15h30 ?

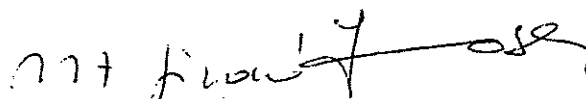
Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame la Secrétaire
Générale, nos salutations les meilleures.

Pour le CCSI :

Anne-Marie Barone, présidente N. Viret-Seidl

Pour Camarada :

Marie-Hélène Giroud Janine Moser, directrice



Copie pour information : aux autres Associations signataires.



Assemblée constituante
Case postale 3919
1211 Genève 3

Centre de Contact Suisses-Immigrés
25, route des Acacias
1227 LES ACACIAS
Mme Anne-Marie Barone, Présidente
Mme N. Viret-Seidl

N/réf. : SF
V/réf. :

Camarada
19, ch. de Villars
1203 GENEVE
Mme Janine Moser, Directrice
Mme Marie-Hélène Giroud

Genève, le 4 septembre 2009

Concerne : proposition collective "Vivre ensemble, renforcer la cohésion sociale"

Mesdames,

Compte tenu des différents impératifs d'organisation de l'audition collective à laquelle nous vous avons conviées dans notre courrier du 2 septembre et pour tenir compte de vos souhaits, nous vous informons que cette audition est déplacée au :

mercredi 30 septembre 2009
à la Salle d'Avanchet-Salève
Rue François-Durafour 17 - 1220 Les Avanchets
à 20 heures

Madame Célia Halle, membre de la commission thématique n°2, prendra prochainement contact avec vous pour préparer le déroulement de l'audition.

Sur cette base et comme indiqué dans notre courrier du 2 septembre, nous établirons le programme de la soirée, que nous vous transmettrons afin que vous puissiez, au besoin, le diffuser auprès de vos partenaires.

Dans l'intervalle, nous vous prions de croire, Mesdames, à l'expression de notre considération distinguée.

Sophie Florinetti
Secrétaire générale



Assemblée constituante
Case postale 3919
1211 Genève 3

Centre de Contact Suisses-Immigrés
25, route des Acacias
1227 LES ACACIAS
Mme Anne-Marie Barone, Présidente
Mme N. Viret-Seidl

N/réf. : SF
V/réf. :

Camarada
19, ch. de Villars
1203 GENEVE
Mme Janine Moser, Directrice
Mme Marie-Hélène Giroud

Genève, le 2 septembre 2009

Concerne : proposition collective "Vivre ensemble, renforcer la cohésion sociale"

Mesdames,

Nous faisons suite au dépôt de votre proposition collective le 15 juin dernier auprès du Bureau de l'Assemblée constituante qui l'a enregistrée et transmise à la Commission thématique 2 "Droits politiques y compris révision de la Constitution". Cette Commission souhaite vous auditionner au cours d'une audition publique qui aura lieu

mercredi 16 septembre 2009
à la Salle communale d'Onex
Rte de Chancy 131 - 1213 Onex
à 20 heures

Dans le prolongement des termes de votre proposition collective, la Commission souhaite aborder les deux thématiques suivantes :

- La problématique générale de l'intégration des étrangers.
- La problématique générale des droits politiques des étrangers.

Chacune de vos deux organisations disposera d'environ 15 minutes pour présenter le contexte, les objectifs et les moyens visés par la proposition collective. A la suite de cet exposé, une demi-heure sera consacrée aux questions des commissaires. Nous proposons de faire suivre chaque exposé de la séquence des questions, en laissant une petite pause entre deux.

A l'issue de l'audition publique proprement dite, au sens de notre Règlement, nous ouvrirons le débat avec la salle pour permettre au public présent d'intervenir également par des questions sur ces thèmes.

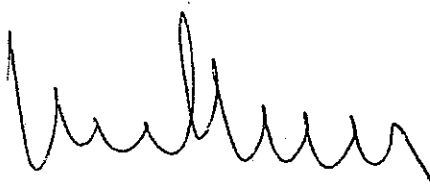
Une verrée permettra enfin de conclure la soirée en prolongeant la discussion de manière conviviale.

M. Pierre Gauthier, vice-président de la Commission et rapporteur pour l'organisation de cette audition se tient à votre disposition pour vos questions concernant le déroulement de la soirée. Vous pouvez l'atteindre soit par mail soit par téléphone aux coordonnées suivantes : pierre.gauthier@constituante.ge.ch ou 079-211-42-24.

Vous voudrez par ailleurs bien lui communiquer directement les coordonnées des personnes qui représenteront vos organisations, cas échéant, les autres représentants des Associations cosignataires de votre proposition collective.

Sur cette base nous pourrons préparer le programme détaillé de la soirée que nous vous enverrons et que vous aurez bien entendu le loisir de diffuser auprès de vos différents partenaires. L'Assemblée constituante de son côté informera sur son site Internet et via ses canaux habituels.

Dans l'intervalle, nous vous prions de croire, Mesdames, à l'expression de notre considération distinguée.



Jacques Pagan
Président de la Commission 2



Sophie Florinetti
Secrétaire générale



COPIE

N°12

Assemblée constituante
Case postale 3919
1211 Genève 3

Centre de Contact Suisses-Immigrés
25, route des Acacias
1227 LES ACACIAS
Mme Anne-Marie Barone, Présidente
Mme N. Viret-Seidl

N/réf. : SF
V/réf. :

Camarada
19, ch. de Villars
1203 GENEVE
Mme Janine Moser, Directrice
Mme Marie-Hélène Giroud

Genève, le 22 juin 2009

Concerne : proposition collective "Vivre ensemble, renforcer la cohésion sociale"

Mesdames,

Pour la bonne règle, nous vous confirmons par la présente que votre proposition collective susmentionnée a bien été enregistrée au Secrétariat général et qu'elle a été soumise au Bureau de l'Assemblée constituante. Suivant la procédure en place pour le traitement des propositions collectives, ce dernier l'a examinée et transmise à la Commission thématique concernée.

Celle-ci vous contactera lorsque l'avancement de ses travaux concernera les points évoqués. Dans l'intervalle, et si vous souhaitez préciser certaines thématiques que vous souhaitez voir abordées, vous pouvez transmettre directement les pièces concernées au Secrétariat général.

Veillez agréer, Mesdames, l'expression de notre parfaite considération.

Jacques-Simon Eggly
Coprésident

Sophie Florinetti
Secrétaire générale